

4J
Société civile immobilière au capital de 15 000 euros
Siège social : 8 LES CLAIRIERES 57160 ROZERIEULLES
849 311 436 RCS METZ

Les soussignés :

Monsieur Rémi MAZELIN, titulaire de 15 parts sociales en pleine propriété
Société RMA INVEST, titulaire de 1485 parts sociales en pleine propriété, représentée par
Monsieur Rémi MAZELIN, président

Détenant ensemble 1 500 parts sociales, soit la totalité des parts de la société civile
immobilière 4J désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société civile immobilière 4J et conformément aux
dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article TITRE V des statuts,

Après avoir pris connaissance du projet de nouveaux statuts

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire
- Transfert du siège social,
- Refonte globale des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, prend acte de la démission de Monsieur Jérôme JUBEAUX de
ses fonctions de gérant à compter du 1^{er} septembre 2025. Elle lui donne quitus entier et sans
réserve de sa gestion et le dispense de tout préavis.

La collectivité des associés décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de nouveau Gérant,
en remplacement de Monsieur Jérôme JUBEAUX :

Monsieur Rémi MAZELIN, né le 28 décembre 1989 à THIONVILLE (57), de nationalité
française, demeurant 9 Rue Aimé Césaire 57525 TALANGE, à compter du 1^{er} septembre
2025.

Monsieur Rémi MAZELIN exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et
statutaires. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom
de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux
associés. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, décide, à l'unanimité, de transférer le siège social du 8, Les Clairières 57160 ROZERIEULLES au 1, Rue de Sarre 57070 METZ à compter du 1^{er} septembre 2025.

TROISIÈME DÉCISION

En conséquence de la cession de parts intervenue ce jour et des décisions prises ci-avant, la collectivité des associés, décide, à l'unanimité la refonte globale des statuts afin de modifier l'identité des associés, la répartition du capital social, l'adresse du siège social, supprimer la mention du nom de Monsieur Jérôme JUBEAUX en qualité de gérant.

La collectivité des associés prend acte de l'absence de modification des éléments essentiels des statuts que sont la dénomination, l'objet social, le montant du capital social, la date de clôture, la durée de la société.

La collectivité des associés approuve, à l'unanimité, le projet de nouveaux statuts.

QUATRIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à ROZERIEULLES

Le 1^{ER} septembre 2025

Rémi MAZELIN

Agissant en son nom propre et en qualité de président de RMA INVEST

« bon pour acceptation des fonctions de gérant »